

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Le Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques s'est réuni le vendredi 23 septembre 2022 sous la présidence de Monsieur Laurent GOUTARD, pour examiner l'activité de la Banque au 30 juin 2022 et les comptes arrêtés y afférents.

Au titre du premier semestre 2022, le groupe Société Générale Maroc affiche un Résultat net social à 567 millions de dirhams en croissance de 22,7% par rapport à l'exercice précédent et un Résultat net consolidé à 641 millions de dirhams, soit une progression de 32,8% sur la même période. Le Conseil de Surveillance a félicité le Directoire et l'ensemble des équipes pour ces bonnes performances.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a souhaité la bienvenue à Madame Caroline ZANARET-GIROS et Monsieur Pierre PALMIERI, dont les nominations respectives, en qualité de membres du Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc, seront soumises à la validation de l'Assemblée Générale, sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib.

Lors de sa réunion, le Conseil de Surveillance a également pris acte de la décision de Monsieur Mohammed TAHRI, Membre du Directoire - Directeur Général de la Banque, de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 30 septembre 2022.

Le Conseil de Surveillance a remercié chaleureusement Mohammed TAHRI pour son engagement indéfectible et sa forte contribution au développement de la banque durant son parcours de plus de 37 ans au sein de Société Générale Maroc, où il a occupé plusieurs fonctions clés au Siège et dans le Réseau, avant sa nomination en tant que Directeur Général de la Banque en octobre 2017.

Enfin, le Conseil de Surveillance a fait le point sur l'état d'avancement du plan stratégique JOSSOUR 25 et s'est félicité des réalisations à date, qui confirment l'ambition de développement et de croissance de la Société Générale au Maroc.